

Chronique littéraire

Autor(en): **Michel, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **87 (1984)**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique littéraire

Depuis la mort de Charles Beuchat, la «Chronique littéraire» a disparu des *Actes* de la Société jurassienne d'Emulation. Cette disparition est extrêmement gênante. Aussi avons-nous tenté de nombreuses démarches auprès d'auteurs et de critiques de chez nous, susceptibles d'assurer la succession de notre ancien président central dans la fonction de rédacteur de ladite chronique. Nos efforts sont restés vains. Nos contacts ont malheureusement échoué. Pourtant, nous ne désespérons pas et nous pensons trouver prochainement une solution au délicat problème qui nous préoccupe. Afin de satisfaire toutefois la curiosité des lecteurs des *Actes* 1984, nous prenons la liberté de leur donner, avec d'infinies précautions, une liste des œuvres parues, en priant tels auteurs qui auraient été l'objet d'un oubli de bien vouloir nous en excuser; ces lacunes sont tout à fait involontaires.

Jean Michel

POÈMES

- France-Line Bourquin *Sanguine*
Philippe Morand *L'aimant*
Paul Thierrin *L'homme quelconque*
Alexandre Voisard *Les rescapés et autres poèmes*

RÉCITS

- Pierre Alin *Bob de Saint-Imier* (réédition)
Jean-Pierre Monnier *L'allégement* (réédition)
Bernadette Richard *Quelque part... une femme*
Suzanne Santschi-Roth *Italie - Porrentruy. Aller - Retour*
Jules Surdez *Animaux et contes fantastiques du Jura*
Alexandre Voisard *L'année des treize lunes*

THÉÂTRE

- Jacques Mairens *La fête chez Caroline*

HISTOIRE

- Jean-Jacques Fiechter *Un diplomate américain sous la Terreur*
Alban Gerster *La villa gallo-romaine de Vicques/Delémont/Jura*
Roland Stähli *Tramelan, village de l'Erguel*
* * * *La mémoire du peuple*
* * * *Nouvelle Histoire du Jura*

ESSAIS

- Denise Equey *L'Amour, vainqueur du mal*
Virgile Rossel *Robert Caze. Notes et souvenirs*
Pierre Siegenthaler *Petite suite imérienne*
Moser/Ehrensperger *Arts et monuments: Jura bernois, Bienne et les rives du lac*

REVUES

- Jura-Pluriel, Nos 4 et 5
Intervalles, Nos 7 à 9
Trou, No 4

SCIENCE

SCIENCES

POÉSIES

- Francis-Louis Bouquard *Sans titre*
Philippe Moreau *L'oiseau*
Paul Jaurin *L'homme géographique*
Alexandre Vassal *Les enfants et autres poèmes*

RÉCITS

- Pierre Abo *Le roi de la jungle*
Jean-François Bouchet *L'homme et l'éléphant*
Bernadette Richard *Quelques jours, sans titre*
Simone Sarrasin-Roth *Le roi de la jungle*
Jean Sarrasin *Le roi de la jungle*
Maurice Viret *Le roi de la jungle*

SCIENCES

THÉÂTRE

- Jacques Marnet *Le roi de la jungle*

HISTOIRE

- Jean-Jacques Pichet *Le roi de la jungle*
Alain Goussier *Le roi de la jungle*
René Goussier *Le roi de la jungle*
Le roi de la jungle
Le roi de la jungle

ESSAIS

- Christophe Pignatelli *Le roi de la jungle*
Yvonne Rostaing *Le roi de la jungle*
Pierre Sarrasin-Roth *Le roi de la jungle*
Maurice Viret *Le roi de la jungle*

REVUES

- Revue *Le roi de la jungle*
Intervalle *Le roi de la jungle*
Revue *Le roi de la jungle*

Catalogue des papillons
(Macrolépidoptères)
du canton du Jura et régions limitrophes

par Louis du

ENTOMOLOGIE

Il est de notre devoir de protéger l'environnement naturel et de préserver la biodiversité. Les papillons sont des espèces sensibles et leur présence est un indicateur de la santé de l'écosystème.

Pour garantir l'avenir des animaux et de leur habitat, il est primordial de protéger les sites et les autres éléments naturels, notamment contre les ravages causés par l'homme.

A cet effet, on vise de plus en plus de protéger les habitats naturels, notamment ceux qui sont les plus sensibles et les plus rares.

Mais on ne peut indifféremment protéger les habitats naturels, car certaines espèces d'animaux (notamment les papillons) ont besoin d'être protégées différemment, car vivant dans des habitats.

Cette protection peut se faire au niveau régional, national ou international.

A l'heure actuelle, certaines espèces d'animaux en voie de disparition sont protégées au niveau mondial par la convention de Washington. Cette convention a été ratifiée par la Suisse et est par conséquent applicable en Suisse. Malheureusement, très peu d'espèces figurent sur cette liste, et notamment aucun papillon volant en Suisse. *Parnassius apollo* L. est l'unique papillon en Suisse qui bénéficie d'une protection au niveau national concernant les lépidoptères, et au niveau européen concernant les espèces en voie de disparition.

La protection actuelle est évidemment insuffisante, et il est primordial de protéger les habitats naturels et les autres éléments naturels, notamment ceux qui sont les plus sensibles et les plus rares.

C'est pourquoi il est nécessaire de faire l'inventaire des habitats naturels de la région, de relever les espèces en voie de disparition, et de mettre en place des mesures de protection. Ces mesures doivent être prises par la Ligue suisse pour la protection de la nature et par les autres organismes chargés de la protection de la nature.

ENTOMOLOGIE